

UNION REGIONALE DES FRANCAS D'OCCITANIE

**4, rue Théron De Montaugé - 31200 TOULOUSE
Tél. 05.62.71.67.20 - fopro@francasoccitanie.org**

N° d'enregistrement 73-31-00464-31 --- SIRET n°776 951 154 000 90 - APE n°9499Z --- Certification Qualiopi N° CPS RNCQ 0033

CQP Animateur Péricolaire - CYCLE 29-31

**HAUTE GARONNE
Ramonville St Agne**

**PLAN DE FORMATION
2024-2025**

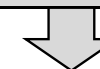
MOIS	CENTRE DE FORMATION				ENTREPRISE	
	Dates	NBR JOURS	H/J	TOTAL H		
sept-24	23, 24, 26	3	7	21	Le volume horaire obligatoire en entreprise est de 400h minimum . Il sera prescrit par l'organisme de formation en fonction du statut de l'alternant ou de l'alternante. Ces périodes sont comprises entre <u>le 27/09/24 et le 27/06/25</u> en dehors des temps de regroupement en organisme de formation. La présence effective en entreprise est obligatoire entre chaque période de regroupement en centre de formation. Le volume horaire de présence en entreprise est soumis au respect des droits à congés et récupérations définis par le droit du travail.	
oct-24	7, 8, 10, 11	4	7	28		
nov-24	4, 5, 7, 8 - 25, 26, 28, 29	8	7	56		
déc-24	9, 10, 12, 13	4	7	28		
janv-25	13, 14, 16, 17 - 27, 28, 30, 31	8	7	56		
févr-25	/	0	7	0		
mars-25	3, 4 - 17, 18, 20, 21	6	7	42		
avr-25	7, 8, 10, 11	4	7	28		
mai-25	/	0	7	0		
juin-25	30	1	7	7		
certifications	entre janvier et juin 2025	1	7	7		
SOUS TOTAL		39 J		273 H		400 H
TOTAL HEURES FORMATION EN CENTRE ET EN ENTREPRISE				673 H		

d'Occitanie

les francas

L'éducation en mouvement

A RETENIR



Date limite de dépôt du dossier de candidature :

le 13 MAI 2024

Épreuves de sélection :

les 27 et 28 MAI 2024

**Coût de la formation : 2730 €*
coût horaire : 10 euros**

*Nous contacter pour un devis individualisé

Dates extrêmes de la formation :

du 23/09/24 au 30/06/25



**ANIMATEUR
ANIMATRICE
PÉRISCOLAIRE**

DIPLÔME DE NIVEAU 3



Cofinancé par l'Union européenne

